

Nations Unies. *La population mondiale à la sortie du XXe siècle*. New York, Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales internationales, ST/ESA/SER.A/111, 1989, 143 pages.

United Nations. *Case Studies in Population Policy: China*. New York, United Nations, Department of International, Economic and Social Affairs, ST/ESA/SER.R/88, Population Policy Paper, No. 20, 1989, 64 pages.

Ratcliffe, John W. *Les politiques chinoises de la population: essai pour « résoudre le faux problème »?* et Chasteland, Jean-Claude. — *Les politiques de population: objectifs, moyens et définitions*. Louvain-la-Neuve (Belgique), CIACO, Collection « Politiques de population ». Études et documents, vol. III, no 4, 1989, 109 pages.

Hervé Gauthier

Volume 19, Number 1, Spring 1990

Diversité de la population québécoise

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/010045ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/010045ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Association des démographes du Québec

ISSN

0380-1721 (print)

1705-1495 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Gauthier, H. (1990). Review of [Nations Unies. *La population mondiale à la sortie du XXe siècle*. New York, Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales internationales, ST/ESA/SER.A/111, 1989, 143 pages. / United Nations. *Case Studies in Population Policy: China*. New York, United Nations, Department of International, Economic and Social Affairs, ST/ESA/SER.R/88, Population Policy Paper, No. 20, 1989, 64 pages. / Ratcliffe, John W. *Les politiques chinoises de la population: essai pour « résoudre le faux problème »?* et Chasteland, Jean-Claude. — *Les politiques de population: objectifs, moyens et définitions*. Louvain-la-Neuve (Belgique), CIACO, Collection « Politiques de population ». Études et documents, vol. III, no 4, 1989, 109 pages.] *Cahiers québécois de démographie*, 19(1), 155–159.
<https://doi.org/10.7202/010045ar>

Tous droits réservés © Association des démographes du Québec, 1990

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

NATIONS UNIES. — *La population mondiale à la sortie du XXe siècle*. New York, Nations Unies, Département des affaires économiques et sociales internationales, ST/ESA/SER.A/111, 1989, 143 pages.

UNITED NATIONS. — *Case Studies in Population Policy: China*. New York, United Nations, Department of International, Economic and Social Affairs, ST/ESA/SER.R/88, Population Policy Paper, No. 20, 1989, 64 pages.

RATCLIFFE, John W. — *Les politiques chinoises de la population : essai pour «résoudre le faux problème» ?* et CHASTELAND, Jean-Claude. — *Les politiques de population : objectifs, moyens et définitions*. Louvain-la-Neuve (Belgique), CIACO, Collection «Politiques de population». Études et documents, vol. III, no 4, 1989, 109 pages.

La première publication brosse un excellent tableau de la situation démographique dans le monde. Rédigée par Léon Tabah pour le compte des Nations Unies, elle est le sixième rapport d'une série commencée en 1970 sur l'évolution de la situation démographique mondiale. On y trouve des tableaux et des graphiques permettant de comparer la mortalité, la fécondité et l'immigration, par pays et par région du monde. Il s'agit avant tout d'un ouvrage de synthèse, qui puise largement dans les publications des Nations Unies notamment. La description et les explications sont toujours claires; les titres de sections, présentés souvent sous forme de faits saillants, facilitent la lecture. Le rapport met en relief les différences démographiques entre pays riches et pays pauvres, mais aussi la forte diversité qui caractérise ces derniers. Il met l'accent sur la situation par rapport à la transition démographique. Le chapitre III est d'ailleurs consacré aux pays qui ont entamé leur transition démographique. Des schémas y présentent 1) les seuils de fécondité et de mortalité dans les différentes phases de la

transition démographique, 2) la position des grandes régions du monde dans ces phases. Le schéma d'évolution typique ne réussit pas très bien dans le cas des pays de l'Asie de l'ouest qui comportent une majorité de populations arabes (graphique IX, p. 98) : les points se situent à l'extérieur de la bande oblique, en raison d'une baisse de la mortalité qui n'a pas été accompagnée d'une baisse de la fécondité. Le chapitre IV passe en revue la situation des pays industrialisés. L'auteur note la situation préoccupante de la République fédérale allemande, pays le plus durement touché par le déclin de la fécondité : en 1984, on n'y enregistre que la moitié des naissances de 1964, et au début du siècle prochain il y aurait à peine un peu plus d'un actif pour un retraité.

Le chapitre suivant fait état du démarrage lent de la transition démographique dans les pays africains, qui connaissent la plus forte croissance jamais enregistrée à l'échelle d'un continent. Un court chapitre est consacré à la Chine, pays qui retient l'attention par le premier rang qu'il occupe quant au volume de la population et par le « succès » de ses politiques démographiques, notamment en ce qui concerne la chute de la fécondité et de la mortalité. L'auteur signale que « les méthodes coercitives de planning familial ont toujours été bannies par les textes officiels ». C'est une façon habile de présenter les choses (il s'agit d'un texte des Nations Unies et celles-ci semblent portées à ne retenir que le succès obtenu par le programme), car on verra ci-après qu'il y eu utilisation de méthodes pour le moins contraignantes.

La deuxième publication revue ici est entièrement consacrée à la Chine. Il s'agit d'une étude de cas publiée dans la collection « Politiques de population » des Nations Unies. Rédigée par deux Chinois de Beijing, elle fournit un portrait démographique de la Chine et décrit les politiques à l'égard de la croissance de la population et de la fécondité, de la mortalité et des migrations internes. L'évolution de la politique relative à la croissance démographique est particulièrement intéressante. Depuis l'instauration de la République populaire, la Chine a connu une politique de population assez mouvementée. La première intervention gouvernementale en faveur de la limitation des naissances date de 1953; on a alors demandé aux services de santé de fournir des contraceptifs sur demande. Après des débuts modestes, le planning familial a été rejeté en 1958, au moment du « Grand Bond en avant » : les avocats du planning familial sont alors devenus des « réactionnaires

malthusiens». Il fallait en effet avoir la population la plus nombreuse possible pour construire et défendre le socialisme. Paradoxalement, en raison des difficultés que connaissaient l'agriculture et l'industrie, le taux de natalité a chuté comme jamais auparavant ! Puis, en 1962, le planning familial a été remis à l'honneur et on a obtenu un certain succès. Mais la Révolution culturelle devait venir brouiller à nouveau les cartes : les activités de planning familial ont pratiquement cessé entre 1966 et 1968. À partir de 1971, le planning familial est revenu en force : des programmes importants ont été mis en place. Les objectifs : retarder le mariage, allonger l'intervalle entre les naissances (quatre ans) et limiter la famille à deux enfants. Le programme a connu une grande efficacité : le taux de natalité est tombé presque de moitié (de 33 à 18 pour mille) en une dizaine d'années. Puis, en 1979, on a adopté la célèbre politique «un enfant par famille». Les auteurs s'emploient à défendre cette politique qui aurait été mal comprise à l'étranger, en indiquant notamment qu'une certaine flexibilité a permis de tenir compte des situations particulières (groupes minoritaires ou couples de fermiers ayant eu une fille, par exemple).

Les auteurs consacrent une section aux éléments susceptibles d'avoir contribué au succès du programme. Ainsi, 1) on a d'abord cherché à persuader l'appareil gouvernemental de la nécessité du planning familial; 2) on a recouru à la publicité et à l'éducation des masses; 3) il fallait modifier des traditions indésirables (mariage et grossesses précoces, supériorité du garçon sur la fille...); 4) on a intégré la politique démographique comme variable du développement; 5) des mesures législatives appropriées ont été adoptées (la loi du mariage oblige les couples à pratiquer le planning familial, par exemple); 6) la contraception, l'avortement et la stérilisation ont été offerts gratuitement. Ce n'est qu'en dernier lieu que les auteurs font intervenir les mesures incitatives matérielles, tels les subsides de santé pour l'enfant unique, un plus long congé de maternité aux mères d'enfant unique et la priorité accordée à l'enfant unique dans les garderies, les centres de santé et l'école. La politique antérieure (à 1980 ?), qui accordait un logement plus grand et des terres plus grandes aux familles nombreuses, a été abolie. Voilà une politique claire et transparente ! Je comprends que les auteurs ne les aient pas donnés, mais j'aurais aimé avoir plus de détails et d'explications au sujet des mesures contraignantes, qui ont pu avoir un impact significatif compte

tenu de la structure politique de la Chine et de l'omniprésence du parti dans la vie des gens. Il importe en effet de bien savoir comment le programme a été mis en application : on a vu que la publication précédente présente l'évolution démographique de la Chine comme un succès et on verra plus loin que ce pays n'est pas loin d'être présenté comme un modèle à suivre.

La troisième publication commentée ici est un numéro de la collection «Politiques de population» de l'Institut de démographie de Louvain, qui est réservée aux analyses de politiques de population et a le mérite de publier chaque année plusieurs articles intéressants de chercheurs connus. Le deuxième article de ce numéro, écrit par Jean-Claude Chasteland, directeur de la Division population des Nations Unies, définit les politiques de population, leurs finalités, leur champ d'application et leurs moyens d'intervention. Mais c'est plutôt l'article de Ratcliffe sur la Chine qui a retenu mon attention, car il permet de faire un lien direct avec les deux publications précédentes, et surtout il montre à quel point on peut avoir une perception différente de la politique de population de la Chine.

Pour Ratcliffe, en effet, «l'histoire démographique de la Chine, comme beaucoup d'autres, peut être analysée à partir de deux perspectives théoriques très différentes : à partir de celle qui suppose que les politiques et les programmes de population sont les causes primaires des déclinés de la fécondité; et à partir de la perspective qui suppose que les déclinés de la fécondité sont des réponses profondes et sociétales aux changements majeurs dans les structures de politique économique et sociale qui peuvent être accélérées par des politiques et des programmes de population» (p. 59).

Pour l'auteur, c'est la seconde explication qui doit être retenue. Car selon lui, on ne peut expliquer autrement la chute de l'indice de fécondité entre 1957 et 1961 (les programmes de planning familial avaient alors été suspendus) et l'accroissement de l'indice de fécondité au début des années 1980 (où on intensifie la politique et les efforts de programmation de la population). Il est très dangereux de penser qu'en Chine les programmes de planification familiale ont causé les déclinés de fécondité indépendamment de politiques de développement plus larges. On sera alors tenté d'imiter ce pays, qui a mis en place des politiques de population toujours plus restrictives et des efforts intensifs de programmation. Implicitement et explicitement, on pousse les nations du Tiers Monde à mettre en oeuvre des approches semblables. Il relève les propos de

R. McNamara, qui déclare : «Si les tendances actuelles de croissance continuent, je m'attends à ce que de telles mesures coercitives gouvernementales et de telles actions brutales prises par les familles soient communes à la fin du siècle» (p. 64), et qui propose l'adoption par les nations africaines de mesures draconiennes de contrôle des naissances, semblables à celles de la République populaire de Chine. Pour Ratcliffe, l'explication du succès de la politique chinoise réside dans un contexte développemental favorable à la limitation des naissances plutôt que dans le programme de planning familial et dans les mesures adoptées. Les périodes de chute de la fécondité ont été celles où le gouvernement a mis l'accent sur le développement social du pays. Au moment où la priorité a été déplacée vers le développement économique, c'est-à-dire la modernisation, et où l'on revint à une approche de responsabilité individuelle, un nouveau climat est apparu et la fécondité s'est mise à remonter. L'expérience de la Chine fournit un appui à la thèse voulant que c'est un modèle de développement tourné vers l'amélioration de conditions sociales telles que la nutrition, l'instruction, l'emploi et la sécurité sociale qui détermine un déclin de la fécondité.

On constate donc une énorme différence entre la perspective défendue par l'auteur et la perspective qui met de l'avant les politiques et les programmes de planning familial. Trois commentaires me viennent à la suite de cette lecture : 1) la remontée de la fécondité survenue à partir de 1980 est modeste par rapport à la chute précédente, commencée en 1968 (voir la figure 4, p. 62); 2) on peut se demander dans quelle mesure les changements politiques récemment survenus en Chine peuvent remettre en cause les changements antérieurs dans les comportements de fécondité; 3) si une nouvelle libéralisation du régime se manifestait, les familles en profiteraient-elles pour avoir le nombre d'enfants qu'elles désirent plutôt que le nombre fixé comme objectif par le gouvernement ? Voilà quelques points qui nous inclinent à penser que la baisse de la fécondité chinoise n'est peut-être pas assurée de façon définitive, et que le débat, loin d'être terminé, vient à peine de commencer. Ce numéro de la revue va certainement contribuer à éclairer le débat. Il faut encourager la revue louvaniste à poursuivre dans cette veine d'articles critiques.

Hervé GAUTHIER